



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2018-2019

CG/PG

P.V. FI 46

Commission des Finances et du Budget

Procès-verbal de la réunion du 17 septembre 2019

Ordre du jour :

Echange de vues avec une délégation du groupe d'amitié parlementaire Koweït-Luxembourg

*

Présents : Mme Diane Adehm remplaçant M. Michel Wolter, M. André Bauler, M. Gilles Baum remplaçant M. Guy Arendt, M. Sven Clement, M. Gast Gibéryen, M. Henri Kox, M. Laurent Mosar, M. Gilles Roth

Mr Hamidi Badr Al-Subaie, Vice-President of the parliamentary friendship group

Dr Hamoud Abdullah Al-Khudair, MP

Mr Abdulaziz Mohammed Nasrallah, Professional specialist - senior

Mr Suleiman Ibrahim Ben Nakhi, Political researcher

Mr. Fahad ALJAIMAZ, Counsellor at the Embassy of Kuwait

Mr. Thamer ALENEZI, Diplomatie Attaché at the Embassy of Kuwait

Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Guy Arendt, M. Alex Bodry, M. Yves Cruchten, Mme Joëlle Elvinger, M. Franz Fayot, Mme Martine Hansen, Mme Josée Lorsché, M. Roy Reding, M. Claude Wiseler, M. Michel Wolter

M. David Wagner, observateur délégué

*

Présidence : M. André Bauler, Président de la Commission

*

M. André Bauler, Président de la Commission des Finances et du Budget, souhaite la bienvenue aux membres de la délégation et présente les députés luxembourgeois présents. Après quelques mots d'introduction sur les spécificités de l'économie luxembourgeoise, le Président passe la parole au Président de la délégation koweïtienne, M. Al-Subaie qui, à son tour, procède à la présentation des membres de sa délégation.

Le Président de la délégation du Koweït enchaîne ensuite avec une description de la situation actuelle du Koweït et des objectifs de diversification prévus dans le cadre du plan de développement national « Vision 2035 » de son pays. Il s'agit ainsi, entre autres, de développer l'attractivité du Koweït afin de le transformer en centre d'investissement à l'image

du Luxembourg et d'intensifier les liens commerciaux avec la Chine en participant à la « réactivation » de la route de la soie. Dans ce contexte, il est envisagé de voter sous peu de nouvelles lois favorisant les investissements étrangers au Koweït.

Le Président précise encore que le Parlement koweïtien joue pleinement son rôle de parlement et donc de contrôle du gouvernement.

En ce qui concerne la fiscalité au Koweït, le Président de la délégation du Koweït explique que le pays applique un taux de TVA de 5%. Des conventions de non-double imposition ont été signées entre le Koweït et divers pays. Il est un fait que les troubles et incertitudes régnant dans les pays encerclant le Koweït y constituent un frein à l'investissement.

Le Président de la délégation du Koweït demande finalement aux parlementaires luxembourgeois de soutenir la demande de son pays en faveur d'une exemption de visa pour les citoyens koweïtiens entrant dans l'espace Schengen. Des négociations dans ce sens sont en cours auprès de l'Union européenne.

En réponse à une question de M. Bauler, le Président de la délégation du Koweït indique que son pays dispose d'une série de textes de loi très rigoureux de lutte contre le blanchiment d'argent, ainsi que d'unités spécialisées dans cette lutte au sein du ministère des finances et de celui du commerce.

Suite à une intervention de M. Laurent Mosar, le Président de la délégation du Koweït affirme que les marchés financiers du Koweït sont régulés par des lois compatibles avec le droit international, et ce également en matière de transparence. Il ajoute que le gouvernement du Koweït étudie actuellement la possibilité d'instaurer une zone franche soumise au droit international et destinée aux investisseurs étrangers au Koweït.

En ce qui concerne l'instabilité caractérisant la région entourant le Koweït, le Koweït compte sur l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour sa propre défense. Pour le Président de la délégation du Koweït, l'émergence de l'Union européenne comme puissance forte au niveau mondial pourrait contribuer à l'apaisement de la situation dans la région.

En réaction à une question de M. Henri Kox concernant la stratégie du Koweït dans la lutte contre le réchauffement climatique, le Président de la délégation du Koweït concède que les émissions de gaz à effet de serre provenant des raffineries du Koweït sont importantes. Il ajoute que le pays est confronté à un problème de désertification sévère. La commission de l'environnement du Parlement du Koweït vient de lancer des études destinées à identifier des solutions à ces problèmes. En raison de cette prise de conscience plutôt récente, le Parlement tout comme le gouvernement du Koweït devront se faire épauler par des organisations internationales actives dans le secteur de l'environnement en vue d'une réduction des émissions des raffineries du pays ainsi que de celles des véhicules routiers. En raison des températures très élevées pouvant régner au Koweït, ce dernier a voté des lois destinées à réglementer les conditions de travail en tenant compte de ce facteur de pénibilité.

En réponse à une intervention de M. Sven Clement, le Président de la délégation du Koweït explique que le Koweït joue un rôle de médiateur entre les pays voisins et adopte une position neutre à leur égard afin de calmer les tensions dans la région.

Le Président de la Commission des Finances et du Budget remercie les membres de la délégation du Koweït pour cet échange intéressant. Le Président de la délégation du Koweït invite les membres de la Commission à effectuer une visite de retour.

Luxembourg, le 23 septembre 2019

La Secrétaire-administrateur,
Caroline Guezennec

Le Président de la Commission des Finances et du
Budget,
André Bauler